Annexe 3

Nom du Club : ……
Numéro : ……..

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION

Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases

Renouvellement : ☐ n° de Licence (si renouvellement) |__|__|__|__|__|__|__|__|__| Nouvelle adhésion : ☐

Nom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Prénom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom de jeune fille : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Sexe : F ☐ M ☐

Date de naissance : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__| (jj/mm/aaaa)

Adresse complète : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Code Postal : |__|__|__|__|__| Ville : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse Email |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Numéro de téléphone (portable) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Type de Licence choisie :

Licence Athlé Compétition ☐ Licence Athlé Découverte ☐ Licence Athlé Santé Loisir option Running ☐

Licence Athlé Encadrement ☐ Licence Athlé Santé Loisir option Santé ☐

Nationalité |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Étrangers :

Pour les étrangers, quelle que soit la nationalité et l'âge, joindre à ce formulaire les documents spécifiés dans la Circulaire Administrative (§ 3) et adresser la demande de Licence au Service Adhérents de la FFA.
Le soussigné déclare expressément ne pas être licencié dans la fédération étrangère du pays d'origine pour la saison en cours.

Date du Certificat médical : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__| (jj/mm/aaaa)

Certificat médical : (*Articles L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport*)

Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir option Running le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins de trois mois à la date de prise de la Licence.
Pour la Licence Athlé Santé Loisirs option Santé, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme datant de moins de trois mois à la date de prise de la Licence.

Assurances (*Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)*)

La FFA, par l'intermédiaire de Generali, assureur, propose :

1. à ses Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club, des Bénévoles, Salariés et Licenciés ainsi que toute personne prêtant son concours à l'organisation de manifestation, au prix de 0,77 euro TTC. Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

2. aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,67 euro TTC.

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée ☐

OU

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée ☐

Le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à son intégrité physique ☐

Date : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__| **Signature :**

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (cf. tableau figurant dans la notice de garantie).

ATTENTION : CE DOCUMENT COMPREND LA NOTICE D'INFORMATION QUI PRECISE LES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES QUI PEUVENT ÊTRE SOUSCRITES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE GRAS SAVOYE AU MOMENT OÙ VOUS RECEVREZ VOTRE LICENCE. TOUT TITULAIRE D'UNE LICENCE FÉDÉRALE S'ENGAGE À RESPECTER LES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA FFA.

Signature du Licencié (des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)		Signature du Président du Club		Date	

Loi « Informatique et libertés » (*Loi du 6 janvier 1978*)
Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FFA et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :☐
(*l'absence de réponse vaut acceptation*)